

Un nouvel emplacement à l'essai pour le marché

Dans le cadre d'une réflexion engagée par la commune afin de redynamiser le marché hebdomadaire du samedi matin, favoriser le commerce local et renforcer l'attractivité du centre du village, il est prévu d'essayer de déplacer le marché.

Cet essai aura lieu du 18 juillet au 18 octobre, avec une implantation sur la place du 11 Novembre, dans la partie non réglementée par la zone bleue.

Ce projet a pour objectif de créer un espace plus vivant et convivial.



Forum des associations

Les associations de la commune vous donnent rendez-vous **samedi 12 septembre à la salle La Parenthèse de 9h à 12h30 et de 13h30 à 16h**, pour découvrir, essayer et pourquoi pas vous inscrire à une ou plusieurs activités. Un programme varié pour tous les âges : sport, jardinage, méditation, chant, yoga, découverte du jumelage avec Gruyères, activités culturelles et culturelles...

Brûlage des déchets verts : une pratique interdite

Le brûlage des déchets à l'air libre est interdit. Cette mesure est prise pour éviter les incendies, les nuisances atmosphériques et les troubles du voisinage générés par les odeurs et la fumée (article 84 du règlement sanitaire départemental).

Les déchets verts ne doivent en aucun cas être déposés avec les ordures ménagères. Il est recommandé de **composter ou de déposer vos déchets à la déchèterie du Mardeloup située sur la commune de Pouilly les Nonains.**

Ensemble, adoptons les bons gestes pour une commune plus propre et plus saine !



NE BRÛLONS PLUS
nos déchets **verts**
à l'air libre !

Choisir le bon moment
c'est moins dérangeant !



Nuisances sonores : respectons les règles de voisinage

Afin de préserver la tranquillité de tous, les travaux de bricolage et de jardinage **réalisés par des particuliers** à l'aide d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore (tondeuse, perceuse, tronçonneuse, débroussailleuse, etc.) doivent respecter les horaires suivants :

- les jours ouvrables : 8h30-12h / 14h30-19h30
- les samedis : 9h-12h / 15h-19h
- les dimanches et jours fériés : 10h-12h

Nous invitons chacun à faire preuve de civisme et de respect envers ses voisins en limitant les nuisances sonores.

Rappel des 5 aides du CCAS

Aide au BAFA : augmentation de 50€ à 80€

- Jeunes de 16 à 18 ans et domiciliés à Renaison.
- Calcul de l'aide sur la base du reste à charge réel après déduction des autres aides éventuelles.
- Versement de l'aide au demandeur.

Aide aux voyages scolaires et classes transplantées : 50 €

- Enfants scolarisés au collège ou au lycée et domiciliés à Renaison.
- Dossier à déposer minimum 1 mois avant le départ.
- Versement de l'aide à l'établissement scolaire.
- Reste à charge minimum 50% du coût total du séjour après déduction des autres aides.

Bourse au permis de conduire : 100 €

- Jeunes de 16 à 18 ans et domiciliés à Renaison depuis plus d'un an.
- Versement de l'aide au demandeur en contrepartie de 5 heures de travail d'intérêt général.



Sensibilisation à la sécurité routière à l'école élémentaire

Permis piéton pour les CE2

Les 28 élèves ont participé à une sensibilisation à la sécurité routière.

Cette action leur a permis d'apprendre les bons réflexes pour circuler en toute sécurité et de mieux connaître les règles à respecter en tant que piétons.

Les élèves ont ensuite passé leur permis piéton.

Permis vélo pour les CM2

Pendant la séance théorique, 54 enfants ont découvert les règles de circulation, les panneaux importants et les bons réflexes à adopter sur la route. Ensuite les élèves ont réalisé un parcours à vélo pour appliquer les conseils appris en classe.

Grâce à cette expérience, ils sont désormais préparés à circuler à vélo en toute sécurité.



Aide aux vacances pour les enfants

- Enfants de 3 à 16 ans et domiciliés à Renaison.
- Une aide pour des séjours avec ou sans hébergement selon quotient familial du demandeur.
- Versement de l'aide au demandeur ou à l'organisme.

Aide au portage de repas

- Une aide aux frais de repas distribués aux personnes âgées ou dépendantes, seules ou en couple peut être accordée sous conditions de ressources.
- Versement de l'aide aux associations ou sociétés agréées par l'Etat (ADMR, Age d'or...).

Penser à remplir votre dossier.

www.renaison.fr – 04 77 64 40 22



Réalisations/Projets du mois

VOIRIE

- Installation d'éclairage Led au portail de la salle La Parenthèse et au parking du Bruchet.
- Busage d'une partie du chemin des Petits Bachelards.
- Remplacement des balises temporaires jaunes par des poteaux bois, rue St Roch.

BATIMENTS

- Ecoles : réfection des 2 toitures terrasses pour améliorer l'étanchéité et rénovation de 2 classes, 1 en élémentaire et 1 en maternelle.
- Local couture : réfection du sol du local et installation de toilettes.
- Plan canicule : après une expérimentation réussie à l'école maternelle grâce à l'installation de ventilateurs, l'école élémentaire sera également équipée.



Atelier gratuit : estime de soi

Roannais Agglomération organise un atelier dédié à l'estime de soi afin d'aider les participants à développer leur confiance et valoriser leurs qualités personnelles.

Cet atelier est gratuit, ouvert aux personnes de plus de 60 ans et se déroulera à l'automne en 4 séances les lundis, à la salle des associations (bâtiment mairie).

Les personnes intéressées peuvent s'inscrire en mairie au 04 77 64 40 22 ou par mail sur contact@renaison.fr.

Mise en place d'une zone partagée : rue de Gruyères

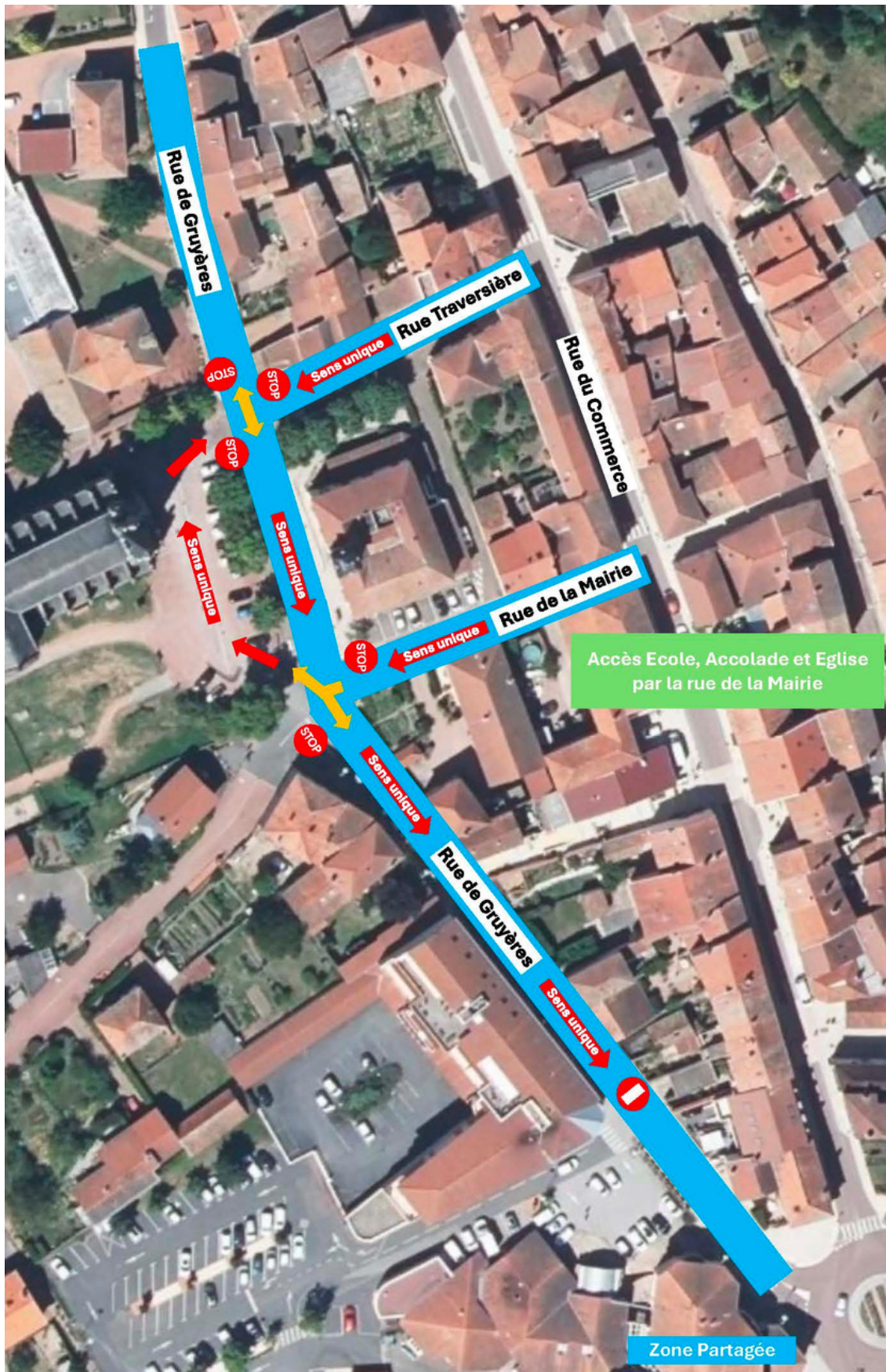
Avant la rentrée des classes

Une zone partagée va être mise en place, dans les rues de la Mairie, Traversière et Gruyères, afin d'améliorer la sécurité et la circulation à proximité de la place Jean-Baptiste Remontet, des écoles et de l'Accolade.

Une zone partagée est un espace de circulation où piétons, cyclistes et véhicules utilisent la même chaussée, avec des règles spécifiques pour favoriser la cohabitation et la sécurité :

- Les piétons sont prioritaires sur tous les autres usagers et peuvent circuler sur toute la largeur de la voie.
- La vitesse des véhicules est limitée à 20 km/h (trottinettes incluses).
- Le stationnement n'est autorisé que dans les emplacements prévus.

Afin de fluidifier la circulation, le sens de circulation de la place a été modifié.



A vos agendas !

↳ **Mardi 14/07**

Commémoration de la Fête Nationale

Départ du cortège devant la mairie - 11h30

↳ **Du 15/07 au 9/08**

Festival de musique des Monts de la Madeleine

- Mercredi 15/07 : Récital

Chapelle St Roch - 18h30 - 07 67 32 67 68

- Jeudi 16/07 : Récital

Cave JB Clair - 18h - 06 85 92 10 82

- Dimanche 26/07 : Balade musicale avec le Duo Perez

Les Grands Murcins - 9h30 - 07 67 32 67 68

- Lundi 27/07 : Récital

Domaine Sérol - 18h30 - 07 67 32 67 68

- Samedi 1/08 : Concert "Trio Maulus" avec repas au milieu des vignes

Domaine La Paroisse - 19h30 - 07 67 32 67 68

- Dimanche 9/08 : Concert de clôture "De la rêverie à l'extase" avec l'orchestre du Festival

Eglise - 17h - 07 67 32 67 68

↳ **Mardi 21/07**

Concert de chant classique, chœur et piano animé par Delphine Guérin Koelh organisé par l'association St Roch

Eglise - 19h30 - 06 70 55 40 00

↳ **Vendredi 24/07**

Don du sang organisé par les donneurs de sang

La Parenthèse - 15h/19h - 06 76 58 71 11

↳ **Lundi 10/08**

Commémoration des événements du 10 août 1944

Départ du cortège devant la mairie - 18h30

↳ **Samedi 12/09**

Forum des associations organisé par la commune

La Parenthèse - 9h/16h

"Ça chauffe" pendant la passation de Collier du Rotary Club de Renaison

Le Chef d'établissement de Notre Dame des Victoires, Ste Anne, ARAGO, François d'Assise, Samuel LONGO a accueilli, mardi 19 mai, **la passation de présidence du Rotary Club de Renaison entre Thierry BONNEFOY et Frédéric GAUTHIER**, professeur à l'Université Jean Monnet de Roanne-St Etienne.

Etaient présents Laurent BELUZE, maire de Renaison, les Rotary Club de Roanne, Roanne Horizon et St Etienne.

Plusieurs groupes et associations partenaires au cours de l'année écoulée se sont illustrés. Les chanteurs de "Amicalement Vôtre", "Forever L", "Timeless" et "Pot en Ciel" ont chauffé l'ambiance. Christian DECOMBE, HandiSport Roannais, a lancé un défi pour un match de Hand fauteuil (ou parahand) pour les valides et les personnes porteuses de handicap d'ici la fin de l'année afin de promouvoir l'activité physique ensemble.

Les 2 présidents ont insisté sur les spécificités de leur club : la diversité, la solidarité et la bienveillance.

La soirée s'est achevée dans l'amitié autour des prochaines actions qui se dessinent pour la prochaine année du Rotary Club de Renaison.



Horaires d'été

• ACCUEIL MAIRIE

Du **mercredi 15 juillet** au **vendredi 14 août inclus**, l'accueil de la mairie sera **ouvert du lundi au vendredi de 8h à 14h**.

Lundi 13 juillet, l'accueil de la mairie sera exceptionnellement fermé.

Lundi 17 août retour à la normale : ouverture du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

• LA POSTE

En raison de la diminution de la fréquentation pendant la période estivale, les horaires d'ouverture du bureau de Poste seront aménagés. **Ouverture du lundi au samedi de 9h à 12h du 27 juillet au 29 août.**

Je cherche une idée pour cet été !



Je

Solution : Pique-nique au barrage

Le Conseil Municipal vous souhaite un bel été !